

# SAUVONS LES COULEURS DES OCEANS

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION ET DE DIFFUSION D'INFORMATIONS SUR LA VALEUR EXCEPTIONNELLE DES RECIFS CORALLIENS DU LAGON CALEDONIENS ET DES ECOSYSTEMES ASSOCIES DANS LA PERSPECTIVE DE LEUR PRESERVATION A LONG TERME

CORAIL VIVANT ACTION BIOSPHERE

BP13397 BP 12 762

98803 Nouméa cedex 98 802 NOUMEA CEDEX

Tél : +687 417 958 Tél : 27.62.72

info@corailvivant.org jlauvray@lagoon.nc

www.corailvivant.org

## SOMMAIRE

Introduction

I. Objectifs du projet

II. Les principales étapes

III. Les réunions publiques

IV. Le colloque et ses prolongements

V. Budget

## INTRODUCTION

La Nouvelle Calédonie est entourée d'un lagon dont la surface est évaluée à 23 400 km<sup>2</sup>, bordé d'une barrière de corail de 8000 km<sup>2</sup>, qui constitue le second ensemble corallien de la Planète après la Grande Barrière australienne. Cet ensemble formé par les récifs et le lagon, dont la surface peut être évaluée à 40 000 km<sup>2</sup> comporte pour la Nouvelle Calédonie un certain nombre d'atouts considérables.

1. Un milieu naturel riche et varié comparable à celui des forêts tropicales : Il s'agit d'un ensemble naturel aux dimensions hors du commun, renfermant une diversité biologique exceptionnelle avec un nombre considérables d'espèces de faune et de flore marines dont certaines sont très anciennes et parfois très localisées et qui entretiennent entre elles des relations complexes, mais fragiles.

2. Des ressources alimentaires et une richesse économique non négligeable. : Les zones côtières,

les estuaires et les mangroves sont des milieux riches qui constituent pour les populations riveraines une réserve de produits de la mer pour leur autoconsommation ou la commercialisation

3. Une valeur esthétique universellement appréciée qui fait du lagon un pôle d'attraction touristique de premier plan

4. Une protection naturelle contre les éléments naturels destructeurs tels que les cyclones et les tsunamis

5. Un réservoir de substances dont les propriétés sont encore très peu connues susceptible d'être utilisées un jour à des fins médicales

Au niveau mondial, la surface des récifs coralliens est évaluée à 284 300 km<sup>2</sup> soit à peine la moitié de la France. Ce milieu riche et vulnérable se trouve aujourd'hui partout menacé : on estime à 10 % les récifs qui sont déjà morts, 30 % sont d'ores et déjà condamnés, 60 % sont menacés de disparaître dans les années à venir à cause d'une pression anthropique trop forte et d'activités humaines anarchiques ou insuffisamment contrôlées. Il existe des causes de destruction naturelle, comme les cyclones ou les tsunamis, mais les principaux dangers qui pèsent aussi sur les récifs calédoniens sont :

1. Le blanchiment
2. La sur pêche
3. Les pollutions diverses et rejets toxiques
4. L'érosion des sols
5. La dégradation due à une sur fréquentation touristique

Face à ces menaces, il nous appartient de prendre un ensemble de mesures diversifiées et appropriées à chaque situation. Certaines menaces concernent l'ensemble des formations coralliennes, comme le blanchiment qui serait dû à un stress en rapport avec le réchauffement de la planète. La Nouvelle Calédonie seule n'est pas en mesure de faire face à ce phénomène mondial, mais elle peut apporter sa contribution en prenant des mesures pour diminuer les rejets de gaz à effet de serre. D'autres seront plus ponctuelles ou localisées comme celles qui pourraient être prises pour enrayer la destruction de certaines espèces (tortues, dugong, coquillages...) D'autres encore, en rapport avec l'exploitation minière, l'érosion ou les rejets en mer doivent être prises dans le cadre d'une réglementation encadrant de façon rigoureuse les activités humaines qui en sont à l'origine sur le principe pollueur / payeur.

## I. OBJECTIFS DU PROJET

En 1998, deux associations calédoniennes, Action Biosphère et Corail Vivant, en partenariat avec le Sénat Coutumier, ont pris l'initiative de demander le classement des récifs coralliens de Nouvelle Calédonie au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Ce projet avait essentiellement pour finalité la préservation de ce milieu fragile contre les diverses agressions qu'il subit et l'adoption de mesures de gestion destinées à en garantir la survie. Pour diverses raisons, ce projet n'a pas abouti et a été relégué quelques temps dans les oubliettes jusqu'à l'annonce faite par le Président de la République, Monsieur Chirac, de sa volonté de

réactualiser ce projet.

Quelle qu'en soit la mouture définitive, il n'a de sens que dans la mesure où la population calédonienne y est étroitement associée. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé une fois encore d'unir nos efforts pour satisfaire l'une des conditions exigée par l'UNESCO qui stipule les communautés concernées doivent adhérer et soutenir le projet.

Pour qu'un tel projet aboutisse et ne soit pas une coquille vide, il apparaît en effet essentiel que l'ensemble de la population adhère au projet, et qu'elle y apporte sa contribution. La mer fait parti du paysage familier des calédoniens, beaucoup en ont une connaissance empirique, ou fortement ancrée dans la culture traditionnelle et la coutume. Probablement peu ont une approche scientifique rigoureuse et une vision globale de ses richesses pour le pays.

Dans cette perspective, nous souhaitons organiser une campagne de sensibilisation, d'information, mais aussi de recueil d'informations et d'échanges sur les récifs et le lagon calédoniens et les enjeux de leur préservation.

A travers le projet : " Sauvons les couleurs des océans ", nous poursuivons les objectifs suivants :

1. Diffuser largement sur les milieux récifaux et lagonnaire des informations jusqu'ici confinées dans les cercles restreints des scientifiques ou des amateurs éclairés
2. Susciter une volonté de préserver ce milieu remarquable qui représente pour la Nouvelle Calédonie des atouts considérables
3. Encourager les citoyens dans une gestion éclairée des ressources de la mer, mais aussi leurs représentants à prendre les mesures qui s'imposent afin d'en garantir la pérennité.

Cette campagne s'adresse aux instances et aux ONG internationales, aux autorités et aux représentants de l'Etat, aux élus calédoniens du gouvernement, des provinces ou des communes, de façon générale à tous les citoyens quel que soit leur fonction ou leur statut, et plus particulièrement aux usagers de la mer, aux populations riveraines et aux clans de la mer.

## II. LES PRINCIPALES ETAPES

La campagne que nous envisageons comporte quatre volets :

1. Préparation : recherche d'informations et réalisation de documents (de novembre 2005 à février 2006 )
2. Réunions publiques ( mars, avril 2006 )
3. Exploitation des informations recueillies ( mai 2006 )
4. Colloque décentralisé (du 5 au 8 juin 2006 ) et prolongements

1. La préparation :

Il s'agit essentiellement de réaliser quatre supports :

- a) un tract grand public polychrome avec photos, tiré à 10 exemplaires destiné à susciter auprès des populations calédoniennes de l'intérêt pour les récifs et le lagon, le désir d'en savoir plus et de participer à leur protection.
- b) Une plaquette d'environ 15 pages dont l'objectif serait de vulgariser un certain nombre

d'informations scientifiques sur le corail, le milieu lagonnaire et les écosystèmes associés, assortie d'illustrations. Cette plaquette pourrait être proposée à l'occasion des réunions publiques à un tarif n'excédant pas 200 cfp pour couvrir les frais d'impression et pour qu'elle reste accessible à tous.

c) Un support power point qui reprendrait les éléments clés de la plaquette et qui servirait pour l'animation des réunions publiques

d) Un questionnaire à l'intention du public, utilisé à l'occasion des réunions publiques pour recueillir les représentations de la population sur le corail, leurs connaissances sur ce milieu, en particulier celles qui relèvent d'un savoir traditionnel ou coutumier et les propositions des gens sur des modalités de gestion et des mesures de protection.

## 2. Les réunions publiques :

L'un des points forts de cette campagne réside dans les réunions publiques qui auraient un double objectif :

- sensibiliser la population calédonienne aux richesses des récifs et aux atouts que ce milieu représente pour le Pays, les informer sur sa fragilité et susciter le désir de participer à sa protection
- recueillir les représentations que les populations calédoniennes se font des récifs et du lagon calédonien et les savoirs traditionnels qui s'y rapportent.

Ces réunions organisées et animées par Corail Vivant et Action Biosphère, en partenariat avec le sénat coutumier sur l'ensemble du Territoire avec une répartition par aires coutumières se dérouleraient en mars et avril 2006.

## 3. Exploitation des informations recueillies

Le mois de mai 2006 serait consacré à l'exploitation des informations recueillies à l'occasion des réunions publiques. Une synthèse des données serait rédigée et présentée à l'occasion du colloque

## 4. Le colloque décentralisé.

Il s'agit du point d'orgue de la campagne. Il se déroulerait du 5 au 10 juin 2006 à Nouméa, en Province Nord et aux Iles. Il pourrait être l'occasion d'apporter sur le milieu corallien des éclairages scientifiques multiples et croisés, sur des aspects peut-être mal connus destinés à alimenter une réflexion sur les modalités de gestion et de protection qu'il conviendrait d'adopter. Cette réflexion pourrait de plus être enrichie par des apports tirés de l'expérience de la gestion de milieu semblables ayant fait l'objet de classement ou de mesures spécifiques de protection, comme la Grande Barrière australienne ou Russell aux Salomon. Il pourrait aboutir à l'adoption d'un certain nombre de propositions et de recommandations à l'intention des autorités et du public calédonien.

A l'issue du colloque, il serait constitué un document de synthèse d'environ 250 pages : les Actes du Colloque, qui réunirait les interventions faites dans le cadre du colloque, ainsi que la synthèse des informations recueillies en amont.

## III. LES REUNIONS PUBLIQUES

L'un des points forts de la campagne consisterait à organiser seize réunions publiques sur l'ensemble du Territoire, qui pourraient se tenir dans les aires coutumières dans des localités à préciser et également viser un public plus ciblé à Nouméa. Elles pourraient se répartir de la façon suivante :

Hot Ma Waap : 2 réunions ( Koumac - Pouébo ? )

Païci Cemuci : 2 réunions ( Voh - Poindimié ? )

Ajé Aro : 2 réunions ( Houaïlou - Bourail ? )

Xaracu : 1 réunion ( Thio )

Djubéa Kaponé

( hors Nouméa ) : 2 réunions ( Yaté Kunié )

Iaaï : 1 réunion

Dréhu : 1 réunion

Nengoné : 1 réunion

Nouméa : 1 réunion pour les professionnels de la mer ( pêcheurs )

1 réunion pour les plaisanciers

1 réunion pour les professionnels du tourisme

1 réunion tout public

#### IV. LE COLLOQUE DECENTRALISE ET SES PROLONGEMENTS

1 Les objectifs :

Les objectifs du colloque sont multiples :

- a. permettre aux personnes rencontrées à l'occasion des réunions publiques d'avoir un retour sur le sondage et les informations qu'elles ont bien voulu nous communiquer
- b. apporter aux populations calédoniennes des informations scientifiques et des éclairages sur des mesures de protection adoptées dans d'autres régions ( Australie, Salomon, Nouvelle Zélande ) dans le cadre de site classés.
- c. Adopter un ensemble de recommandations destinées aux pouvoirs publics, en particulier aux autorités locales dans la perspective de l'élaboration d'un dispositif ou d'un ensemble de mesures visant à préserver les récifs coralliens et garantir leur survie à long terme.

2. Le programme.

Il s'articule autour des axes suivants :

- a. La valeur exceptionnelle et universelle des récifs coralliens et des écosystèmes associés de Nouvelle Calédonie
- b. Impact actuels et prévisibles des activités humaines sur les écosystèmes marins ( érosion, pollutions diverses, rejets, hydrocarbures, réchauffement, surpêche....)
- c. Mesures de préservation et outils de gestion à la lumière d'espaces protégés ou classés ailleurs dans le monde, avec leurs réussites et leurs limites ( Grande Barrière australienne, Rennell etc...
- d. Contraintes et obligations : coût, restrictions réglementaires....
- e. Avantages et bénéfices susceptibles d'être retirés de la protection et d'un classement

### 3. Les intervenants

L'organisation du colloque permettrait de faire intervenir 16 personnes sur des questions relatives aux axes définis ci-dessus. Les intervenants locaux ou extérieurs au Territoire seraient choisis en fonction de leur expertise sur les questions ouvertes au débat.

Les domaines qu'il conviendrait prioritairement d'aborder sont :

- Les récifs corallien : un milieu d'une exceptionnelle diversité biologique (Ph. Bouchet- Richer de Forges) ?
- Les dangers qui menacent les coraux sur le plan planétaire mais aussi calédonien ( Stephan Schnierer - Clive Wilkinson- Peter Valentine )
- Le classement au patrimoine mondial et d'autres mesures de protection ( Mme Kokkonen...)
- Des exemples de gestion ( un responsable de l'Autorité de gestion de la Grande Barrière Australienne, un Aborigène pour la gestion coutumière, un Salomonais pour la gestion de la réserve de Russell, un Maori pour la gestion de Tongariro
- Les questions relatives au Droit de la mer, aux Conventions internationales et aux compétences locales
- Les atouts économiques découlant de mesures de protection :  
sur le plan halieutique ( Service des pêches de la CPS...), touristique avec des professionnels du tourisme,médical pour les substances tirées d'organismes marins dans le traitement de certaines maladies

### 4. Le déroulement

Le colloque se déroulerait sur une journée, de 8 h 30 à 17 h. Le même programme serait reconduit en trois endroits différents avec les mêmes intervenants à Nouméa, en Province Nord et aux Iles dans des lieux et à des dates qu'il conviendra de fixer entre le 5 et le 10 juin 2006.

### 5. Les propositions et recommandations et les Actes du colloque

## V. BUDGET PREVISIONNEL

Le coût de cette campagne peut être évalué comme suit :

1er volet :

Tracts à 10000 exemplaires : 105 000 Cfp soit 10 cfp l'unité

Plaquette : 400 000 Cfp

Réalisation Power point : 100 000 Cfp

Sondage ( tarif Louis Harris) : 1500 000 Cfp

Sous total : 2105 000 Cfp

2e volet : Réunions publiques :

Déplacements pour 2 personnes :

Les déplacements comprennent les frais

De transport, d'hébergement, de repas,

De location de rétroprojecteur, de voiture,

De coutume, de location de salle

Iles avec Ile des Pins : 4 x 103 000 Cfp 412 000 Cfp

Nord : 4 x 86 000 344 000 Cfp

Sud hors Nouméa : 4 x 36 000 Cfp : 144 000 Cfp

Nouméa : 4 x 160 000 Cfp 640 000 Cfp

Sous total : 1540 000 Cfp

3e volet : Exploitation des informations

4e volet : Le colloque

Il faut compter 16 intervenants,

2 de métropole, 5 d'Australie, 1 de NZ

1 des Salomon

Intervenants

de métropole : 2 x 420 000 Cfp

d'Australie : 5 x 170 000

de NZ : 1 x 170 000

des Salomon : 1 x 170 000

sous total : 2 030 000 Cfp

Location salle JMT : 300 000 Cfp

Déplacement Iles :

Avion 1 000 000 + Repas 200 000 1 200 000 Cfp

Réalisation du document : les Actes du

Colloque :

Sous total : 3 530 000 Cfp

TOTAL CAMPAGNE : 7 175 000 Cfp